

PROCEDURE D'INSCRIPTION

(1^{ère} adhésion ou renouvellement)

1- Je me connecte sur le site de la FSGT pour créer mon espace licencié.

Pour cela, il vous faudra procéder de la manière suivante (*si votre espace licencié est déjà créé, passer directement à l'étape 2*):

A - Cliquez sur ce [lien](https://monespace.fsgt.org/auth/login) (<https://monespace.fsgt.org/auth/login>) pour vous connecter à votre espace adhérent.

B - Cliquez sur le bouton orange : "Première visite sur FSGT ou création de compte"

C - ***Si vous avez été licencié dans un club FSGT***, cliquez sur « compte existant » puis renseignez les champs, un mail vous sera automatiquement envoyé à l'adresse que vous aviez donné à votre club (vérifiez dans vos courriers indésirables).

Si vous n'étiez pas licencié FSGT, cliquez sur "création de compte " et renseignez votre nom, prénom ainsi que votre date de naissance. Vous recevrez un mail qui vous donnera vos identifiants et vous demandera de créer votre mot de passe (pensez à regarder votre boîte "courriers indésirables") afin d'accéder à votre espace licencié.

2- Avec votre identifiant et votre mot de passe, connectez-vous à votre compte personnel FSGT (<https://monespace.fsgt.org/auth/login>) et demander une licence :

A- Sélectionnez « prendre une licence » et validez.

B- Sélectionnez le club : Club Sportif des Cheminots du Mans

C- Renseignez vos coordonnées personnelles

D- Sélectionnez votre sport principal (même si vous en pratiquez plusieurs) :

S'il y a la mention **AC ou AS** (« BADMINTON AC » ou « BADMINTON SS » par exemple...), cela signifie que la licence peut-être soit en Année civile (licence du 1^{er} janvier au 31 décembre) ou en Année Sportive (1^{er} septembre au 31 août).

Faites votre choix en fonction de votre situation :

- Vous prenez une licence entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre : choisir le sport suivi de la mention « SS ».
- Vous prenez une licence entre 1^{er} janvier au 30 juin : choisir le sport suivi de la mention « AC ».

E- Remplissez le questionnaire médical (qui vous a été envoyé par mail)

A NOTER : Le certificat médical n'est plus obligatoire au sein de notre Fédération, seulement dans les cas de sports "à risques" (nous ne sommes pas concernés chez nous).

- Dans le cas où vous auriez répondu "**non**" à toutes les questions du questionnaire de santé, vous pouvez sélectionner "**Je certifie que l'adhérent ou son représentant légal a attesté que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative.**". Cela vous dispense de télécharger un certificat médical et vous pouvez passer à la suite. (Vous devrez signer l'attestation relative au questionnaire médical et nous l'envoyer avec votre dossier lors de l'étape 3).

- Si vous avez répondu au moins une fois "oui" au questionnaire médical, vous devrez cliquer sur « **Je souhaite un nouveau certificat médical OU j'ai répondu positivement à une des rubriques du questionnaire de santé** » et télécharger un certificat médical.

F - Dans l'onglet « informations complémentaires », sélectionnez « **avec assurance IA** ». Cette assurance est prise en charge par le club dans le coût de la licence.

G - Validez votre demande. **Vous ne payez rien sur le site de la FSgt**, le montant affiché correspond à la part que la section devra régler à la Fédération. Le montant de la licence à payer est inscrit sur la fiche d'adhésion (voir étape 3).

A ce stade, votre licence n'est pas encore validée, elle est en attente le temps que vous nous transmettiez les documents demandés.

3- Envoyez les documents d'inscription au responsable du club :

- La fiche d'adhésion dûment remplie (sans photo si renouvellement, obligatoire pour une 1ère adhésion).
- L'attestation de questionnaire de santé (après avoir rempli le questionnaire de santé et que toutes les réponses sont négatives, **sinon** fournir un certificat médical de moins de 6 mois).
- Le règlement de la licence (si vous ne l'avez pas fait en ligne*), en chèque ou espèces.

Adresse pour l'envoi de votre dossier : WAXIN CHARLES, 59 rue d'Isaac, 72000 Le Mans.

Si vous optez pour le paiement en ligne, vous pouvez nous envoyer vos documents d'inscription par mail à : cscmbad@gmail.com. Veillez à ce que les documents soient lisibles SVP !

** Pour régler votre licence en ligne (gratuit et sécurisé via Hello Asso) :*

Scannez le QR code suivant (avec une application QR code gratuite) ou RDV sur le site en cliquant sur ce lien (ou copier/coller cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur internet) :

<https://www.helloasso.com/associations/cscm-section-aps-fsgt/adhesions/licence-omnisports-section-aps-fsgt>



Si votre dossier nous parvient complet, nous validerons votre licence. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous ne pourrez pas accéder aux créneaux sportifs.

4- Après validation de votre licence, vous pourrez alors l'imprimer directement depuis votre espace licencié ou la télécharger numériquement sur votre téléphone. Nous pourrions ainsi vérifier facilement si votre licence est bien à jour lors des séances sportives grâce au QR code présent sur celle-ci.

5- Pour les adhérents Badminton et Pickleball, vous recevrez par SMS le lien pour vous inscrire sur les créneaux hebdomadaires, les autres sports sont sans inscriptions préalables.